

4 décembre 2014

# Élections de vos représentants au CTREA

- Comité Technique Régional de L'Enseignement Agricole -

## Editorial

Cette fin d'année 2014 sera marquée par un temps fort de notre vie démocratique au plan professionnel, avec la tenue d'élections générales et cela pour les 3 versants de la Fonction Publique. L'enjeu est d'importance, les personnels sont appelés à faire le choix de leurs représentants pour les 4 années à venir, et cela dans un contexte socio-économique difficile, où plus que jamais les forces progressistes, porteuses d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, auront leur rôle à jouer en proposant et en s'opposant le cas échéant autant que nécessaire !

Faire le choix du SNETAP-FSU, c'est pouvoir compter sur les compétences d'une organisation représentative depuis près de 50 ans à date anniversaire... dans toutes les instances du Ministère et ce, du Conseil d'Administration d'EPL au Comité Technique Ministériel, en passant par l'ensemble des CAP et CCP, du Technique comme du Supérieur. Faire le choix du SNETAP-FSU, c'est surtout s'appuyer sur un syndicalisme de terrain... loin des communications de circonstances, loin des compromissions.

Alors, à compter du 20 novembre par correspondance pour les commissions paritaires et le 4 décembre à l'urne pour les comités techniques, votez et faites voter SNETAP-FSU !

## Vous avez dit CTREA... rôle et enjeux

Dans le nouveau contexte d'élaboration de la carte des formations professionnelles menée de manière conjointe par les Conseils Régionaux et l'Autorité Académique (DRAAF-SRFD), les représentants des personnels au Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole (CTREA), et au Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA), émettent un avis, en tenant compte de manière cohérente des orientations prises dans chacun des établissements.

D'autre part, les représentants des personnels au CTREA et au CREA sont consultés pour avis sur les évolutions de l'Enseignement Agricole Régional pour la formation initiale scolaire par filières et par établissements.

Enfin, les sièges obtenus par chacune des organisations au CTREA leur octroie une représentativité correspondante dans les Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail Régionaux, dont le rôle est de s'assurer, en lien avec les commissions hygiène et sécurité des établissements, des conditions de travail pour l'ensemble des personnels des EPLEFPA.



## 2011-2014 : 3 années de lutte pour défendre l'Enseignement Agricole Public en Languedoc Roussillon !

En 2011, vous avez fait confiance au SNETAP-FSU en lui permettant d'obtenir 6 des 10 sièges au CTREA, ce qui en fait la première organisation représentative des personnels de l'Enseignement Agricole Public en Languedoc Roussillon.

Depuis 3 ans, vos élus se sont battus pour se montrer dignes de votre confiance. Vos voix sont notre force, notre légitimité. Vous avez su compter sur nous, et c'est dans le crédit que vous nous avez accordé que nous avons pu puiser les moyens et l'énergie nécessaires pour intervenir en CTREA, en CREA, en CHSCTREA, au CAEN mais également devant le Conseil Régional, dans les différentes instances locales...

Devant toutes ces instances, vos représentants du SNETAP-FSU se sont impliqués pour la défense des structures, pour l'amélioration de la qualité de la formation, exigeant le respect des référentiels, la défense des statuts de tous les personnels, le maintien et l'amélioration des dotations en personnels quels que soient le centre ou le service auquel appartient l'agent.

Vos représentants du SNETAP-FSU ont aussi mené un combat difficile pour défendre l'ensemble des catégories de personnels en Lycée, en CFA et CFPPA, pour soutenir les collègues en souffrance.

Conscient des responsabilités d'une Organisation Syndicale, le SNETAP-FSU à parfois été dans l'obligation de boycotter les instances dans le cadre d'actions nationales ou régionales. Au gré des circonstances, les autres Organisations Syndicales nous ont parfois suivis par « solidarité ».

MOTION CTREA Languedoc Roussillon du 8 février 2013

### Réforme de la voie professionnelle

L'application de la réforme de la voie professionnelle rentre dans sa dernière phase. En ce début d'année scolaire 2013, force est de constater les effets néfastes de cette formation en trois ans, notamment, ceux indiqués par le rapport n°104 du sénat de la session ordinaire 2009-2010. Cela rejoint les analyses du SNETAP FSU à savoir :

- ✚ La concurrence engendrée entre les voies technologiques et professionnelles,
- ✚ L'augmentation du nombre d'élève sortant du système scolaire sans diplôme,
- ✚ La diminution du temps de formation professionnelle pour les élèves,
- ✚ L'orientation par défaut en CAPA.

Le SNETAP FSU reste attaché à la possibilité offerte aux apprenants d'une voie formation pour le bac professionnel en quatre ans.



## 2014-2018 : Nos engagements

Le SNETAP-FSU poursuivra sa lutte contre toutes les tentatives d'atteinte aux structures de nos établissements.

Nous continuerons à vous représenter au CTREA, au CREA, pour défendre l'Enseignement Public. Nous veillerons à l'équité de la répartition des moyens entre tous les établissements publics.

Grâce à notre implantation dans tous les établissements, vous serez régulièrement informés de nos travaux et pourrez faire remonter vos remarques et vos préoccupations afin que nous puissions au mieux défendre vos intérêts et ceux de vos établissements.

Le SNETAP-FSU n'est pas un syndicat qui siège dans les instances uniquement pour retranscrire les positions de l'Administration.

Aussi, le SNETAP-FSU continuera à réaliser des déclarations liminaires lors des CTREA, des CREA, à déposer des motions.

**LE 04 DECEMBRE, VOTEZ**

